

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. LE GRANIT
MUNICIPALITÉ DE PIOPOLIS**

Séance extraordinaire d'adoption du budget du conseil de la Municipalité de Piopolis tenue le 20 décembre 2021 à l'édifice municipal de Piopolis à 19h00 à laquelle sont présents:

Siège #1 - Mindy Giroux
Siège #2 - Nicole Charette
Siège #5 - Sarah Carrier
Siège #6 - Paule Rochette

Est/sont absents à cette séance :

Siège #3 - Germain Grenier
Siège #4 - Catherine Demange

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Peter Manning. La directrice générale et secrétaire-trésorière, Emmanuelle Fredette, est également présente et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET OUVERTURE DE SÉANCE

Avis public de cette séance extraordinaire d'adoption du budget a été donné le 6 décembre et avis personnel de convocation a été adressé à tous les membres du conseil. Après la vérification du quorum et de la publication de l'avis de la séance extraordinaire d'adoption du budget, la maire déclare la séance ouverte.

Cette séance extraordinaire d'adoption du budget est convoquée en vertu de l'article no 956 du code municipal. Il ne peut y avoir d'autres discussions que celles portant sur le budget de l'exercice 2022 de cette municipalité.

2021-12-232 2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Cette séance extraordinaire d'adoption du budget étant convoquée exclusivement aux fins de présentation et d'adoption du budget 2022 et du plan triennal d'immobilisations 2022-2023-2024, les membres du conseil procéderont en conséquence.

Il est proposé par la conseillère Nicole Charette,
Appuyé par la conseillère Sarah Carrier,
Et résolu,

QUE le projet d'ordre du jour présenté ci-dessous soit adopté,

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2022 ET DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATION
- 4 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 5 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-12-233 3 - ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2022 ET DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATION

ATTENDU la présentation et le dépôt du budget équilibré pour l'exercice financier 2022, de même que du programme triennal d'immobilisations pour les années 2022-2023-2024, ces documents étant annexés et faisant partie intégrante de ce procès-verbal ;

Il est proposé par la conseillère Sarah Carrier,
Appuyée par la conseillère Paule Rochette,
Et résolu,

D'ADOPTER le budget pour l'exercice financier du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022 démontrant des recettes de **1 492 978 \$** et des dépenses de fonctionnement de **1 492 978 \$** le tout réparti de la façon démontrée ci-dessous :

REVENUS

Taxes sur la valeur foncière
Taxes sur une autre base
Compensation tenant lieu de taxes
Transferts
Services rendus
Imposition de droits
Intérêts
Autres revenus
Affectations
Total des revenus et affectations

| 2021 | 2022 |
|---------------------|---------------------|
| 805 140 \$ | 820 119 \$ |
| 157 490 \$ | 155 279 \$ |
| 12 595 \$ | 12 838 \$ |
| 160 776 \$ | 31 702 \$ |
| 335 885 \$ | 337 385 \$ |
| 24 500 \$ | 26 200 \$ |
| 2 600 \$ | 3 600 \$ |
| 105 540 \$ | 105 855 \$ |
| 0 \$ | 0 \$ |
| 1 604 526 \$ | 1 492 978 \$ |

DÉPENSES

Administration générale
Sécurité publique
Transport
Hygiène du milieu
Santé et bien-être
Aménagement, urbanisme et développement
Loisirs et culture
Frais de financement
Autres activités financières
Total des dépenses et affectations

| 2021 | 2022 |
|---------------------|---------------------|
| 304 565 \$ | 310 781 \$ |
| 132 959 \$ | 139 031 \$ |
| 397 484 \$ | 412 141 \$ |
| 159 961 \$ | 177 553 \$ |
| 17 000 \$ | 16 000 \$ |
| 62 425 \$ | 89 684 \$ |
| 231 731 \$ | 228 829 \$ |
| 22 601 \$ | 15 920 \$ |
| 275 800 \$ | 103 039 \$ |
| 1 604 526 \$ | 1 492 978 \$ |

D'ADOPTER le programme triennal d'immobilisations pour les exercices financiers de 2022-2023-2024 totalisant des investissements au montant de 810 500 \$ pour ces trois (3) années dont 370 500 \$ pour l'année 2022.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

4 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

2021-12-234 5 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par la conseillère Mindy Giroux,

QUE la séance soit levée; il est 19 h 04.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Emmanuelle Fredette, directrice générale
et secrétaire-trésorière

Peter Manning, maire

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT - Je soussignée certifie par la présente que

les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette assemblée de la susdite municipalité.

Emmanuelle Fredette,
Directrice générale & secrétaire-trésorière

Je, Peter Manning, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Peter Manning
Maire